

**DIRECTION ADJOINTE D'ÉTABLISSEMENT
LISTE D'ADMISSIBILITÉ
Concours LA161702DIRA**

La **Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île** dessert la partie Est de l'Île de Montréal. Elle scolarise au-delà de 44 000 élèves ce qui la place parmi les plus importantes commissions scolaires. Elle offre des services éducatifs aux élèves du préscolaire jusqu'à l'éducation des adultes répartis dans 41 écoles primaires, 7 écoles secondaires, 6 écoles spécialisées pour les élèves présentant des handicaps ou de graves troubles d'adaptation, 9 centres d'éducation des adultes ou de formation professionnelle, 1 centre de services aux entreprises et 2 centres en partenariat sur le territoire.

Dans le but de combler des postes vacants ou de remplacement de direction adjointe, la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île souhaite établir une liste d'admissibilité. Ces postes s'adressent aux personnes présentant les compétences suivantes :

- Vous détenez un Baccalauréat en sciences de l'éducation ou grade universitaire de 1^{er} cycle dans un champ d'études approprié sanctionnant un programme d'études universitaires d'une durée minimale de trois ans ou occuper un emploi de hors-cadre ou de cadre, dont les qualifications minimales exigent de détenir un grade universitaire de 1^{er} cycle, dans une commission scolaire;
- Vous êtes titulaire d'une autorisation permanente d'enseigner délivrée par le ministère;
- Vous cumulez également 5 années d'expérience à un poste d'enseignant, ou de professionnel non enseignant;
- Vous avez complété ou vous êtes engagé dans un programme d'études universitaires de deuxième cycle comportant un minimum de 30 crédits en gestion pertinent à l'emploi de cadre d'établissement, dont un minimum de 6 crédits doit être acquis avant la première affectation à un emploi de cadre d'établissement et le reste, au cours des 5 années qui suivent cette affectation;
- Enfin, vous êtes prêt à vous engager dans un processus de formation reconnue par la Commission en vue de faciliter votre intégration à la fonction.

La rémunération pour ce poste est établie selon les échelles de traitement prévues actuellement par le Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae, au plus tard le 4 novembre 2016, 16h à l'adresse ci-dessous :

**La Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île
Services des ressources humaines
Att : Madame Marie-Line Tétreault
550, 53e Avenue, Montréal (Québec) H1A 2T7**

Courriel : ml-tetreault@cspi.qc.ca

*Nous remercions tous les candidats et candidates de leur intérêt.
Toutefois, nous ne communiquerons qu'avec les personnes considérées pour une entrevue.*

La Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île est engagée dans un programme d'accès à l'égalité en emploi.